

AUGMENTATION DE CAPITAL

I. Les actionnaires de la société Zalar Holding, se sont réunis le 29 juin 2018 à 11 heures, à Casablanca, 105, Angle Bd d'Anfa et Rue Taha Houssine, Résidence Anfa 105, 2ème étage, en Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire réunie extraordinairement.

Au cours de cette séance, les actionnaires, possédant l'unanimité des actions représentatives du capital social présents ou représentés à cette Assemblée, ont adopté à l'unanimité :

- le projet d'augmentation de capital d'un montant de treize millions quatre cent vingt-neuf mille quatre cents (13.429.400) dirhams pour le porter de cent millions quatre cent cinquante-deux mille (100.452.000) dirhams à cent treize millions huit cent quatre-vingt-un mille quatre cents (113.881.400) dirhams, par l'émission de cent trente-quatre mille deux cent quatre-vingt-quatorze (134.294) actions nouvelles de catégorie A d'une valeur nominale de cent (100) dirhams chacune et avec une prime d'émission d'un montant égal à la contrevaletur en dirhams correspondant à cent quatre-vingt-six dollars et seize centimes moins cent dirhams (186,16 USD moins 100 MAD) par action, soit un apport total à la société d'un montant égal à la contrevaletur en dirhams de vingt-cinq millions (25.000.000) de dollars, prime d'émission incluse.
- la modification, sous la condition suspensive de la constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital, des articles 6, 8, 13, 13.6, 26,2 et 27.2 des statuts et la refonte desdits statuts.

II. Le Conseil d'administration de la société Zalar Holding, s'est réuni le 18 juillet 2018 à 9 heures, à Casablanca, Angle Bd d'Anfa et Rue Taha Houssine, Résidence Anfa 105, 2ème étage, et a décidé, à l'unanimité :

- la constatation de la réalisation définitive de l'augmentation du capital de la société d'un montant de treize millions quatre cent vingt-neuf mille quatre cents (13.429.400) dirhams, lequel a ainsi été porté de cent millions quatre cent cinquante-deux mille (100.452.000) dirhams à cent treize millions huit cent quatre-vingt-un mille quatre cents (113.881.400) dirhams par l'émission de cent trente-quatre mille deux cent quatre-vingt-quatorze (134.294) actions nouvelles de catégorie A d'une valeur nominale de cent (100) dirhams chacune qui ont été intégralement souscrites par Mitsui & Co. Europe PLC et l'arrêt du montant définitif de la prime d'émission totalement payée par cette dernière, soit un montant de deux cent vingt deux millions quatre cent soixante dix mille six cent (222.470.600) dirhams.
- la constatation de la prise d'effet des modifications statutaires décidées par l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire réunie extraordinairement.